



Communiqué de presse - 6 octobre 2022

Le CCCA-BTP et la Fédération SCOP BTP renforcent leur collaboration

pour une politique innovante de formation professionnelle au profit des entreprises du BTP constituées sous forme coopérative et des jeunes générations

La Fédération SCOP BTP, qui représente le premier réseau de PME indépendantes et participatives du bâtiment et des travaux publics, aura à relever dans les années à venir d'importants défis, en termes de compétences professionnelles, pour les adapter au plus près des nouveaux enjeux et usages du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Pour y répondre, la Fédération SCOP BTP a souhaité renforcer ses collaborations avec le CCCA-BTP, en s'appuyant sur ses différentes expertises et champs d'intervention pour maintenir, développer et promouvoir une politique ambitieuse de formation professionnelle auprès des entreprises coopératives du BTP, en parfaite adéquation avec les évolutions environnementales, technologiques et numériques.

Tel est l'objectif de la convention de coopération signée le 6 octobre 2022 à l'occasion du salon Batimat, pour une durée de trois ans, par Christophe Possémé, président du CCCA-BTP, et Charles-Henri Montaut, président de la Fédération SCOP BTP. Ce partenariat vise aussi à répondre aux attentes des jeunes générations et à les sensibiliser à l'esprit d'entreprendre sous la forme coopérative.

Cinq champs d'action pour accélérer l'innovation et l'excellence de l'apprentissage au profit des entreprises coopératives du BTP et des jeunes générations

1. La réalisation des études prospectives sur les enjeux de l'apprentissage et l'évolution des attentes des jeunes générations

Le CCCA-BTP réalisera des études prospectives, pour mieux analyser les enjeux de l'apprentissage, les évolutions des usages et des compétences, notamment sur l'impact des transitions écologique et numérique, ainsi que sur les aspirations des jeunes générations, incluant notamment l'introduction à la gouvernance participative, la répartition équitable des profits, la féminisation des métiers, la responsabilité sociétale, l'innovation et, plus largement, la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre sous la forme coopérative.

2. L'information et la sensibilisation des entreprises coopératives du BTP aux attentes des jeunes générations et aux nouvelles modalités d'accompagnement

Le CCCA-BTP accompagnera le réseau de la Fédération SCOP BTP pour informer les entreprises coopératives et les sensibiliser aux attentes des jeunes générations, y compris en termes d'innovation, mais aussi pour créer et faire évoluer les diplômes et certifications professionnelles, les modalités d'évaluation de compétences des apprentis, ainsi que pour accompagner les organismes de formation aux métiers du BTP afin d'identifier et attirer les jeunes entrepreneurs vers le modèle de l'entreprise coopérative.

3. La promotion des métiers et des formations du BTP

Le CCCA-BTP accompagnera le réseau de la Fédération SCOP BTP pour promouvoir auprès des jeunes l'excellence de l'apprentissage comme voie de formation, ainsi que des métiers et perspectives de carrière dans les entreprises coopératives du BTP, avec une attention particulière portée aux métiers en tension et en mutation. Des actions conjointes seront également organisées pour accompagner les jeunes qui souhaitent s'orienter vers l'entrepreneuriat coopératif, ainsi que les organismes de formation aux métiers du BTP et les apprentis pour favoriser leur participation aux concours d'excellence dans les métiers du BTP, notamment la WorldSkills Competition.

4. L'aide des entreprises coopératives du BTP pour le recrutement et la formation des apprentis

Dans un contexte de recrutement tendu pour les entreprises coopératives du BTP, la Fédération SCOP BTP s'appuiera sur l'expertise du CCCA-BTP pour aider les entreprises à attirer et former de nouveaux apprentis dans les meilleures conditions et à optimiser leur accueil, notamment avec l'élaboration de fiches simplifiées sur les référentiels d'activités et de compétences à l'attention des entreprises et des maîtres d'apprentissage.

5. L'accompagnement de la Fédération SCOP BTP dans la production et le déploiement de certifications professionnelles et dans la création de parcours de formation

En sa qualité d'opérateur de certification pour les CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP accompagnera la Fédération SCOP BTP dans la production et le déploiement de certifications professionnelles identifiées par la Fédération SCOP BTP et son réseau. Le CCCA-BTP accompagnera également les organismes de formation aux métiers du BTP dans la mise en œuvre des formations et des certifications nécessaires pour répondre aux attentes des entreprises coopératives.

Le mot de Christophe Possémé, président du CCCA-BTP : « La mise en place de ce partenariat réaffirme les liens forts entre le CCCA-BTP et la Fédération SCOP BTP, membre de notre association à gouvernance paritaire. Dans un contexte de profonde mutation de nos métiers du bâtiment et des travaux publics, où les enjeux et besoins en compétences professionnelles des entreprises sont si importants et le seront plus encore à l'avenir, il est essentiel d'accompagner et d'accélérer l'innovation et les transformations à l'œuvre dans les métiers et les entreprises de notre secteur du BTP. Ce partenariat vise à y répondre et s'inscrit dans la dynamique de promotion et de développement de l'excellence de l'apprentissage que nous portons. Les actions que nous entreprendrons conjointement permettront d'identifier et de mettre en œuvre des solutions innovantes adaptées aux besoins des entreprises coopératives du BTP, notamment en termes de compétences et de formation, et aux attentes des jeunes générations, qu'il est plus que jamais nécessaire d'attirer vers nos métiers. »

Le mot de Charles-Henri Montaut, président de la Fédération SCOP BTP : « Notre fédération a adopté lors de son congrès national de novembre 2021 un texte d'orientation nommé « Ambition 2025 ». Celui-ci affiche une volonté forte en matière de formation initiale avec un objectif de 10% d'effectifs apprentis dans les SCOP BTP. Aujourd'hui, le taux moyen est de 6%. L'expérience du CCCA-BTP sera précieuse pour accompagner les SCOP BTP à tendre vers cet objectif. »

Le CCCA-BTP, accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Le CCCA-BTP développe depuis 80 ans une solide expertise de la pédagogie de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique. Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants avec des appels à projets, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins des entreprises. Il a créé l'accélérateur pédagogique du BTP, laboratoire unique en France, qui vise à partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation par apprentissage aux métiers du BTP de demain. Il a également créé WinLab', incubateur et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

>> cca-btp.fr | f : [3cabtp](https://www.facebook.com/3cabtp) | [@3cabtp](https://www.instagram.com/3cabtp) | Y : [3cabtp](https://www.youtube.com/channel/UC3cabtp) | in : [3cabtp](https://www.linkedin.com/company/3cabtp) | laconstruction.fr | winlab-cccabtp.com

La Fédération SCOP BTP

Créée en 1946, la Fédération SCOP BTP, est un syndicat professionnel d'employeurs. Fédération professionnelle représentant le premier réseau de PME indépendantes et participatives du Bâtiment et des Travaux Publics, elle regroupe plus de 40 métiers et dispose de 8 Fédérations régionales assurant un service de proximité quotidien auprès des Coopératives de BTP sur tout le territoire.

>> scopbtp.org

Service de presse du CCCA-BTP : Patricia Desmerger - Campagne
06 07 47 34 77 • 01 42 02 45 44 • patricia.desmerger@orange.fr
[@patdesmerger](https://www.instagram.com/patdesmerger) • f : [campagne-presse](https://www.facebook.com/campagne-presse) • in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)

Contact presse Fédération SCOP BTP : Thomas Gallier
01 55 65 12 20 • t.gallier@scopbtp.org